

RAPPORT ANNUEL 2018

Collecte & valorisation des déchets

Ce rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés, est rendu obligatoire par le CGCT articles D2224-1 et suivants modifiés par le décret n°2015-1827, et présente l'activité des services sur l'année

PRESENTATION DU TERRITOIRE

En 2018 la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange Etablissement Public de Coopération Intercommunal, rassemble les communes de: **Caderousse, Châteauneuf-du-Pape, Courthézon, Jonquières, Orange**, sur un territoire semi-urbain de 189 Km² pour 46 030 habitants.

Les cinq communes membres se caractérisent chacune par un centre urbain dense bien délimité, une périphérie immédiate plus accessible et une périphérie large à dominante rurale.



Commune	Superficie (km ²)	Populatin légale (2015)	Superficie (hab/km ²)
Caderousse	32,39	2 789	86
Châteauneuf du Pape	25,85	2 257	87
Courthézon	32,78	5 542	169
Jonquières	23,87	5 208	218
Orange	74,20	30 234	407

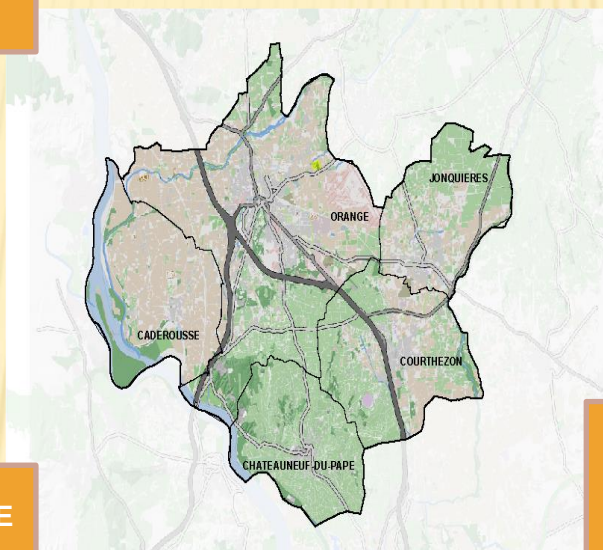
1 - LES DÉCHETTERIES

ORANGE

Ouverture :

Du Lundi au Samedi
(sauf le jeudi)
de 8h à 12h
et de 14h à 17h.

Je suis votre carte
d'accès dans les
déchetteries, je
vous accompagne



CADEROUSSE

Ouverture :

Du lundi au
samedi,
de 8h à 12h.

COURTHEZON

Ouverture :

Du Lundi au Samedi
(sauf le mardi)
de 8h à 12h
et de 14h à 17h.

Les déchetteries intercommunales accueillent gratuitement les particuliers dans la limite de 1m³/jour. Les apports deviennent payant à partir de 30m³/an. Une inscription préalable est nécessaire afin de se procurer une carte d'accès.

Les professionnels sont accueillis sur ces mêmes sites, sauf les samedis, au tarif forfaitaire de 15€ le m³, ou 30€ hors EPCI.

1.1 - LES TONNAGES RÉCUPÉRÉS

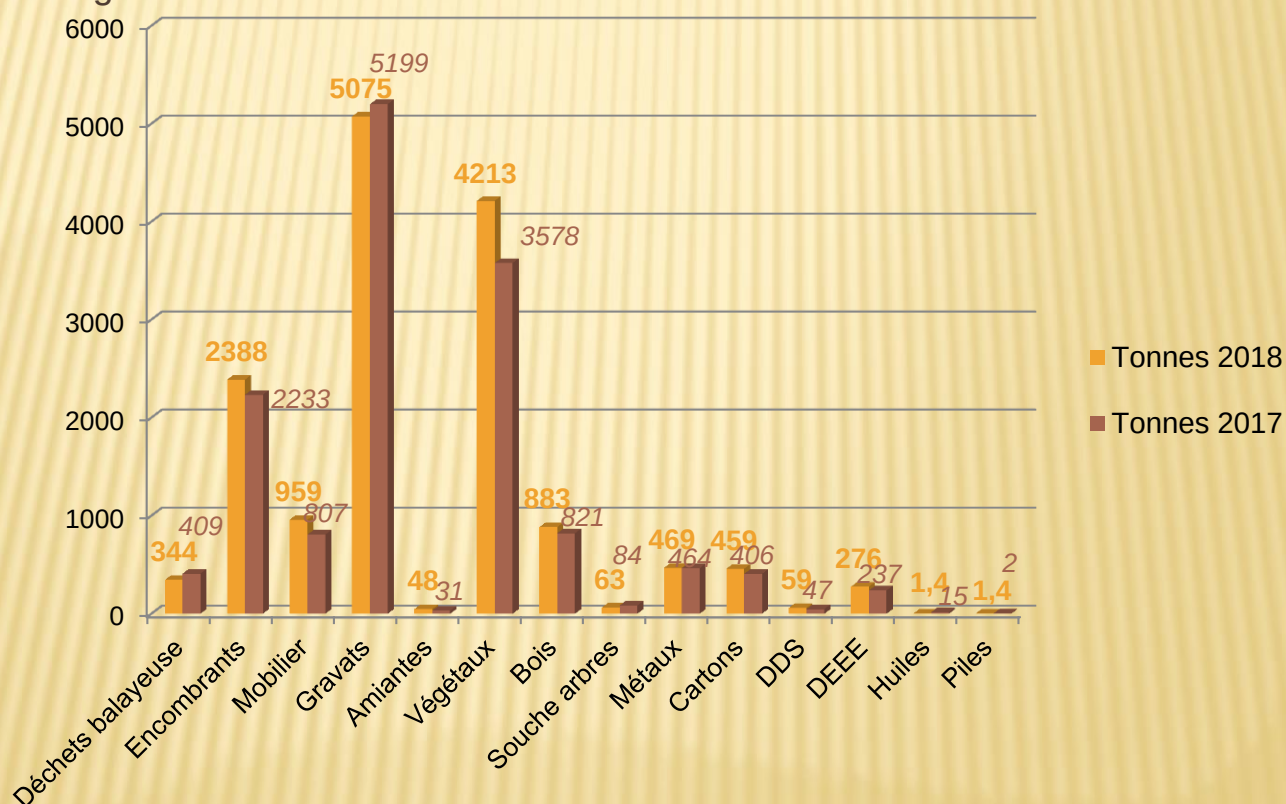
TYPES DE DECHETS	TONNES	ROTATIONS	EXUTOIRES	TRAITEMENTS
Déchets balayeuses	343,60	Régie	Delta Déchets ORANGE	Enfouissement classe 2
Encombrants	2 388,00	D Valorisation	Delta Déchets ORANGE	Enfouissement classe 2
Mobilier	959,09	Paprec	Paprec PUJAUT	Revalorisation
Gravats	5 074,99	Régie	RMB SORGUES	Revalorisation
Amiantes	48,35	Régie	RMB SORGUES	Traitement produit dangereux
Végétaux	4 213,29	D Valorisation	Alcyon BOLLENE	Compostage
Bois	882,80	Régie	Valfibois SORGUES	Revalorisation
Souche arbres	63,16	Régie	Valfibois SORGUES	Revalorisation
Métaux	468,54	GDE	GDE SORGUES	Revalorisation
Cartons	459,47	D Valorisation	Delta Déchets ORANGE	Revalorisation
DDS	59,00	Chimirec	Chimirec socodeli BEAUCAIRE	Revalorisation
DEEE	275,70	PAPREC	Paprec PUJAUT	Revalorisation
Huiles	1,40	Allo à l'huile	MURET	Revalorisation
Piles	1,38	Corepile	Corepile GIGNAC	Dépollution

En 2018, les déchetteries récupèrent 15 239 tonnes de déchets qu'elles évacuent principalement dans un rayon de 28 kms.

1.2 - EVOLUTION DES TONNAGES

Au vu de l'évolution importante des apports de déchets verts, l'EPCI s'interrogera sur une gestion limitant le stockage sur les sites. Un test sur le broyage des déchets verts permet de constater une diminution significative des tonnages et donc une diminution du coût des rotations. La CCPRO prévoit donc l'acquisition d'un broyeur.

La question de l'amiante sera également à traiter mais relève souvent du ramassage des dépôts sauvages. Tout comme l'évolution constatée des tonnages des flux mobilier et DEEE.



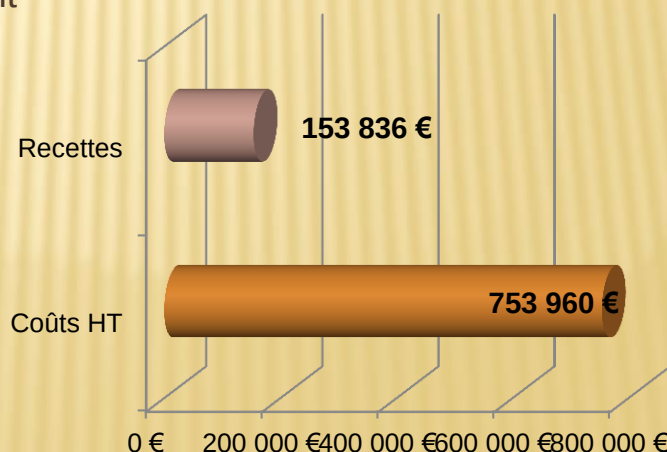
1.3 - COÛT DE TRAITEMENT

TYPE DE DECHETS	Coûts HT	Recettes
Déchets balayeuses	36 656 €	
Encombrants	256 406 €	
Mobilier		22 900 €
Gravats	48 270 €	
Amiantes	28 768 €	
Végétaux	244 803 €	
Bois	50 495 €	
Souche arbres	3 915 €	
Métaux		80 235 €
Cartons	35 150 €	29 719 €
DDS	49 245 €	
DEEE		20 982 €
Huiles	252 €	
Piles	0 €	

Les recettes de reprise ne couvrent que 20 % des coûts de traitement des déchets pris en charge sur les déchèteries.

Seul 4 types de déchets permettent d'engendrer des recettes.

C'est la reprise des métaux qui rapportent le plus à l'EPCI.



2 – LE SERVICE DE COLLECTE

- ✕ Le service collecte en 2018 était ainsi organisé :
 - Collecte des ordures ménagères en porte à porte en régie
 - Collecte des emballages en porte à porte en régie
 - Collecte en régie des Points d'Apports Volontaires (PAV) pour les flux OMr et Papiers
 - Collecte par prestataire des PAV pour les flux EMR et Verre

- ✕ **Collecte sélective des EMR**
 - 60% de la population est desservie en porte-à-porte sur le territoire
 - les communes de Caderousse, Châteauneuf-du-Pape, Courthézon et Jonquières sont desservies en totalité
 - la commune d'Orange n'est desservie qu'à 40 %
 - 17% des EMR sont collectés en PAV

- ✕ **Collecte sélective du Verre et des Papiers**
 - La collecte est exclusivement en apport volontaire, sauf pour les papiers des professionnels (collecte en porte-à-porte).

- ✕ **Collecte des OMr**
 - L'ensemble de la population est desservie en porte-à-porte sauf les résidences et autres habitats verticaux. Les tonnages collectés en colonne représentent **1,8%** du tonnage global d'OMr





- ✖ La fréquence de collecte en porte-à-porte en 2018 est de 2 fois pour les OM et 1 fois pour les EMR, répartie comme suit :

	CADEROUSSE	CHATEAUNEUF DU PAPE	COURTHEZON	JONQUIERES	ORANGE
LUNDI		OM	OM	OM	OM
MARDI	OM		EMR	EMR	OM
MERCREDI		OM	OM	OM	EMR
JEUDI	EMR	EMR	EMR	EMR	OM
VENDREDI			OM	OM	OM
SAMEDI					OM
DIMANCHE					OM

La commune d'ORANGE bénéficie d'un service de collecte le weekend pour son hyper centre seulement.

Elle est la seule à ne pas être totalement desservie en collecte sélective en porte-à-porte.

Sur Courthézon et Jonquières, la collecte des EMR s'effectuait en 2 fois.

192 037 kms

parcours par les BOM

342 892 €

frais de véhicules
affectés à la collecte

202 000 €

d'investissement dans
les véhicules

En 2018, la CCPRO initie la collecte sélective en sac dans le centre-ville d'ORANGE.

Les agents ramassent tous les jours, sauf le weekend, les sacs de tri en centre-ville.

Cette collecte nécessitera encore des opérations de communication importantes et de proximité pour atteindre des résultats.

- ✗ Les $\frac{3}{4}$ des PAV sont prévues spécifiquement pour collecter des résidences et de l'habitat collectif.
- ✗ Plus de 3 000 logements restent éloignés de plus de 400m des PAV, soit presque 7 000 habitants.



- ✗ Le service offre aux usagers un service d'encombrants accessible sur appel au 04.90.03.01.50 pour des enlèvements prévus le mardi matin : tous les mardis sur ORANGE et un mardi par mois sur chacune des autres communes.
- ✗ Un partenariat avec les bailleurs sociaux a été mis en place pour permettre le ramassage régulier des encombrants tous les mercredis.

414 lieux de
dépôts sauvages



633 adresses
d'enlèvement
d'encombrants

- ✗ Le service ramasse aussi les dépôts sauvages tous les jours sur le territoire avec 1 équipe dédiée.
- ✗ Le service de maintenance fonctionne sur les 5 communes sur appel téléphonique

495 interventions de
maintenance
dont **193**
livraison de
nouveaux bacs



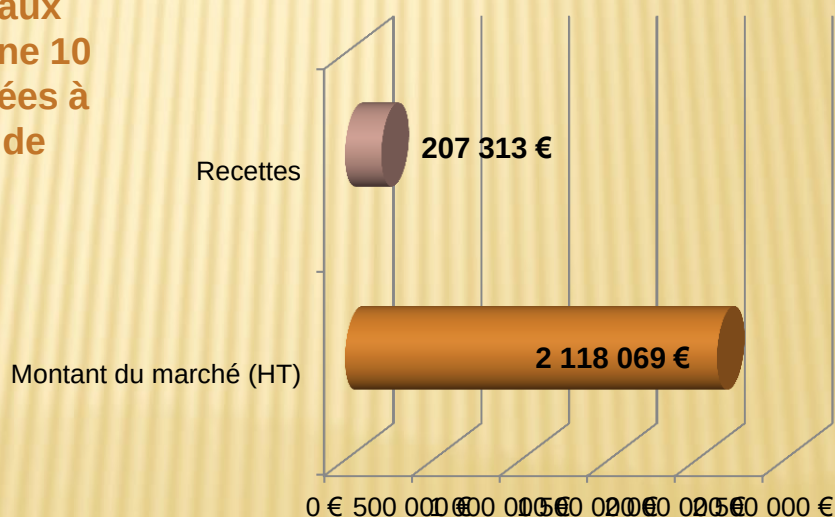
environ **600** bacs
collectifs ayant fait l'objet
d'une campagne de
lavage

2.1 – RÉPARTITION DES COMPÉTENCES

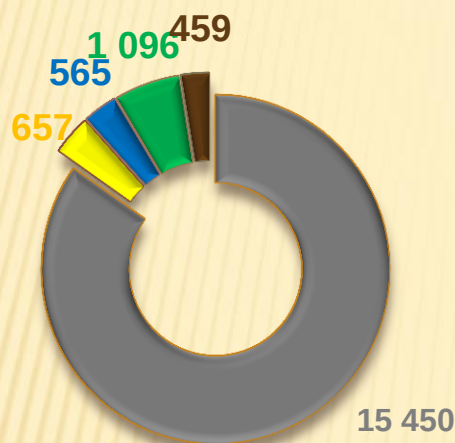
La CCPRO se partage les compétences de collecte avec des prestataires : Delta Valorisation et Solover.

FLUX	OM	EMR	Papiers	Verre
Compétence	CCPRO	CCPRO D. VALORISATION	CCPRO D. VALORISATION	SOLOVER
Traitement	Classe 2	Valorisation	Valorisation	Valorisation
Montant du marché (HT)	1 426 751 €	630 513 €	22 325 €	38 480 €
Recettes		107 164 €	66 850 €	33 299 €

Les recettes engendrées par les reprises de matériaux représentent à peine 10 % des dépenses liées à la prise en charge de ceux-ci.

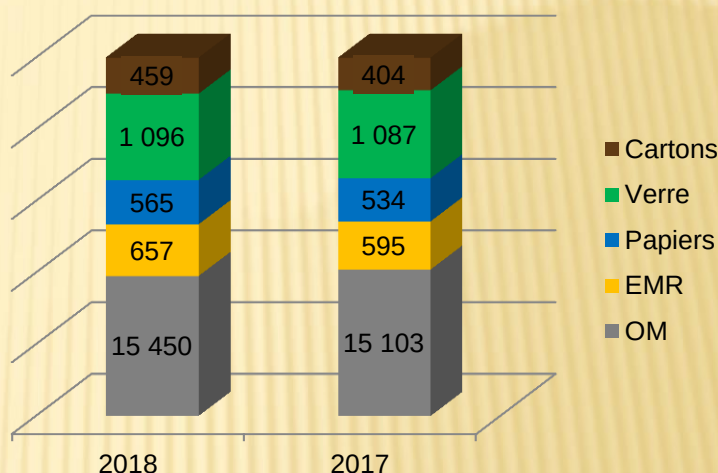


2.2 – LES TONNAGES COLLECTÉS



**Les OM
représentent
84 % de la
collecte des
déchets**

Répartition des **18 227** tonnes
collectés et évolution depuis 2017



Si la collecte des professionnels ne peut être distinguée, la CCPRO encaisse en 2018 21 235 € auprès de ces 8 plus gros producteurs (+3 000 litres/semaine)



En 2019, ce sont les établissements publics qui sont impactés par la Redevance Spéciale ainsi que les établissements de santé.

La collecte des PAV ne rassemble que 17 % des EMR



La CCPRO devra proposer à ses administrés une implantation de l'offre de tri plus importante sur le territoire.

3 – LES CHIFFRES CLÉS



33 071 tonnes
de déchets

2 872 014 €
Coût de gestion des
déchets

718 kg
de déchets
produits/habitant

29 %
de déchets valorisés

5 363 873 €
de TEOM encaissées

360 149 €
de vente de matériaux

243 000 €
de soutien des
éco-organismes

29 035 €
de recettes directes

79
agents consacrés à la collecte
et prévention des déchets
représentant
2 395 304 €
de masse salariale

Coût de fonctionnement
6 147 532 €

Coût d'investissement
881 928 €

3 – LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

- ✕ La CCPRO a répondu en 2018 à un appel à projets prévoyant une mise en place jusqu'en 2020 pour :
 - L'extension des consignes de tri dès le 1^{er} janvier 2019
 - L'amélioration de la desserte en EMR sur ORANGE
 - L'amélioration de l'implantation des PAV Papiers et Verre sur tout le territoire
 - Le développement de la collecte de proximité
 - La diminution de la fréquence de collecte sélective.

- ✕ Parallèlement, elle initie en fin d'année 2018 l'élaboration d'un PLPDMA en retenant les orientations suivantes :
 - Développer le compostage domestique et de proximité
 - Réduction des déchets verts
 - Développer la démarche d'éco-exemplarité
 - Sensibilisation du public à la prévention des déchets
 - Dynamiser l'action « STOP PUB »
 - Mettre en place des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire
 - Développer le réemploi
 - Réduire les déchets lors des manifestations
 - Mettre en place des actions auprès des entreprises
 - Promouvoir les couches lavables



4- PROJECTIONS 2019



- ✗ En milieu d'années 2018, la CCPRO propose une expérimentation concernant 1/3 de son gisement et visant à promouvoir l'implantation de nombreux points de proximité sur les 4 communes s'étant portées volontaires : ORANGE, JONQUIERES, COURTHEZON et CADEROUSSE.
- ✗ L'EPCI opte pour un dispositif breveté de collecte de proximité multi-flux appelé « EASY » commercialisé par la société NORD ENGINEERING..
- ✗ En fin d'année, 902 colonnes sont ainsi commandées pour desservir environ 6 500 foyers.



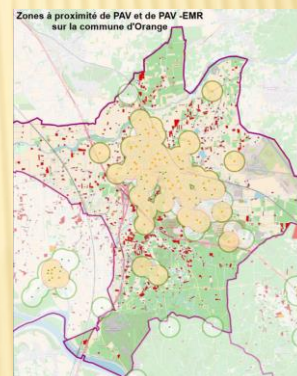
**1,8 millions €
d'investissement**

- ✗ La CCPRO ne disposant pas pour le moment de moyens techniques permettant la collecte semi-robotisée de ces colonnes, l'EPCI passe un marché avec la société COVED pour un montant prévu entre 600 000 et 800 000 € par an.
- ✗ Une importante campagne de communication sera lancée en fin d'année 2018 pour permettre la mise en œuvre de cette implantation et le passage dès le 1^{er} janvier 2019 en extension des consignes de tri. La société L&M a été diligentée pour cette campagne pour un montant de 77 645 €.

**« TRIONS PLUS »
Passage à l'ECT
dès le 1^{er} janvier
2019**



- ✕ Refonte des circuits de collecte en régie après l'implantation EASY
- ✕ Continuité des actions en lien avec l'appel à projets CITEO sur 2019 :
 - Extension géographique du tri sélectif sur ORANGE
 - Implantation de nouvelles colonnes Papiers et Verre



- ✕ Amélioration de la communication sur la prévention des déchets :
 - Actions dans les écoles
 - Actions au sein de l'administration
 - Utilisation de réseaux commerçants de proximité pour cibler la communication : tabacs, boulangeries, pharmacies...
 - Opération de médiation sur le secteur EASY
 - Renouvellement d'une campagne pour la collecte en centre-ville
 - Renouvellement d'une campagne auprès des commerçants des centre-ville

